



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

AVIS PUBLIC  
SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DE SEPTEMBRE 2021

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Preissac, que :

CONSIDÉRANT l'élection fédérale qui aura lieu la même date que celle prévue pour la séance de notre conseil municipal, soit le 20 septembre 2021, requiert notre local de réunion ;

**PRENEZ AVIS QUE** la date et l'heure de la prochaine séance régulière de l'assemblée de la Municipalité de Preissac a été changée pour **le lundi 13 septembre 2021 à 20h00, au Centre récréatif situé au 16, rue des Rapides, Preissac.**

Donné à Preissac ce 30<sup>e</sup> jour d'août 2021.

Gérard Pétrin

Directeur général/secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.1 du code municipal, le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 30<sup>e</sup> jour d'août 2021.

Gérard Pétrin

Directeur général/secrétaire-trésorier